

CIRCONSCRIPTION DE MONTFORT

ECOLE PUBLIQUE

ecole primaire publique de MUEL

CONSEIL D'ECOLE

PROCES-VERBAL

ANNEE SCOLAIRE 2014 / 2015

Réunion du : mardi 23 juin 2015

Adresser :

1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription

1 exemplaire au Maire

NOM	PRESENT	EXCUSE	
Directeur de l'école - Président :M. Leroux François	PRESENT		Suppléants assurant un remplacement
Maîtres de l'école			
Mme Trouvé Anne-Laure	PRESENTE		
Mme Régnauld-Ginguené Sabrina	PRESENTE		
Mme Ygrand Aurélie	PRESENT		M. Lejosne Corentin
Mme Gueguen Françoise	PRESENTE		
Mme Besnard Emilie	PRESENTE		Mme Prigent Solène
Représentant du R.A.S.E.D. :			
Représentants des parents d'élèves titulaires			
Mme Lepretre Nathalie	PRESENTE		
Mme Yger-Hamon Marjha	PRESENTE		
M. Floréan David	PRESENT		
Mme Géa Solenn	PRESENTE		
Inspecteur de l'Education nationale : Mme MARSIA Danielle		EXCUSEE	
Maire de la commune ou son représentant :M. MINIER Marcel	PRESENT		
Conseiller municipal :Mme TALLEC Christa		EXCUSEE	
Délégué départemental de l'Education nationale :M. BEAUPLÉT Michel	PRESENT		
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'EL.C.O. :			
Personne invitée :			
Représentants des parents d'élèves suppléants			
M. Lefeuvre Steve		EXCUSE	
Mme Delaroche Elodie	PRESENTE		

Procès-verbal établi le 25 juin 2015

Le président, directeur de l'école,

Le secrétaire de séance,

Nom : Leroux François

Nom : Leroux François

• Bilan socle commun, année scolaire 2014-2015

Le socle commun de connaissances et de compétences présente ce que tout élève doit savoir et **maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire**.

C'est un ensemble de **savoirs fondamentaux** : connaissances, compétences, valeurs et attitudes.

Il est mesuré à 3 étapes de la scolarité, les « paliers » : en CE1, en CM2 et en 3e.

Le socle s'inscrit dans une **logique européenne** : la capacité à s'orienter et se former tout au long de la vie.

Il comporte 7 **pilliers**:

- 1) **La maîtrise de la langue française**
- 2) **La pratique d'une langue vivante étrangère**
- 3) **Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique**
- 4) **La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication**
- 5) **La culture humaniste**
- 6) **Les compétences sociales et civiques**
- 7) **L'autonomie et l'initiative.**

A la fin du CE1, seuls les piliers 1, 3 et 6 sont évalués.

A la fin du CM2, les 7 piliers sont évalués.

La validation des piliers a été réalisée pour les élèves de CE1 et CM2.

• Bilan évaluations nationales, année scolaire 2014-2015

Les évaluations nationales d'Anglais ont eu lieu au mois de mars. L'ensemble des élèves de CM2 a obtenu le niveau A1 dès la première passation.

100% des élèves de CM2 ont obtenu le B2I (brevet informatique et internet) niveau 1 (école primaire).

• Bilan des Activités Pédagogiques Complémentaires année scolaire 2014-2015

Nous avons choisi les élèves en fonction des **résultats aux évaluations** des élèves et des difficultés observées lors du travail en classe.

Nous avons commencé **dès la deuxième semaine de l'année scolaire**. Cela permet de repérer et de remédier tôt aux difficultés concernant les **éléments essentiels du socle commun** pour pouvoir engager rapidement le travail autour des nouveaux apprentissages. Cela permet aussi d'alléger les journées des élèves en fin d'année scolaire lorsqu'ils sont moins réceptifs.

Les horaires retenus, soit en parallèle des Temps d'Activités Périscolaires, permettent de ne pas allonger la journée des élèves.

Les GS et CP sont donc pris en charge par les enseignants de PS-MS et GS-CP les mardis ou vendredis de 13h20 à 14h45 soit 1 heure 15 minutes.

Les CE1, CE2, CM1, CM2 sont donc pris en charge par les enseignants de CE1-CE2 et CM1-CM2 les mardis ou vendredis de 15h15 à 16h30 soit 1 heure 15 minutes durant une période (entre 2 vacances scolaires).

• Bilan projets, année scolaire 2014-2015

Projet d'école

• Axe de progrès 1

Motiver les élèves à chercher pour améliorer leur réussite en résolution de problème.

indicateurs

Appétence des élèves par rapport à la situation de recherche

- MS : Grand intérêt des élèves motivés par le fait d'avoir une valorisation de leurs réussites dans leur cahier de réussites et en affichage, possibilité de validation différée dans le temps. La ritualisation et l'habitude de travail des élèves donnent sens au dispositif. Les élèves demandent à refaire les problèmes non réussis. Certains se sécurisent, par la valorisation engendrée, en refaisant des problèmes déjà réussis.
- GS-CP :
Les élèves de GS sont motivés par les défis proposés qui prolongent l'utilisation du cahier de réussites.
Les élèves de CP sont motivés par les situations proposées (numériques ou de recherche).
Des outils d'aide et de manipulation sont proposés aux élèves qui rencontrent des difficultés pour leur permettre d'être en réussite.

- CE1-CE2 :

En période 1, la ritualisation du réinvestissement, chaque semaine, a sécurisé les élèves et leur a permis de réutiliser les mises en commun des procédures précédentes. Les élèves réussissent très régulièrement le problème de réinvestissement seuls même s'ils avaient eu besoin d'aide pour le problème de la semaine précédente. Ils ont encore des difficultés à aller vers les procédures expertes mais s'attachent à la compréhension du problème.

La mise en place cette année d'un affichage venant valoriser les réussites des élèves lors des problèmes de réinvestissement a semble-t-il participé à la motivation par les situations proposées.

Les mises en commun sont réalisées à partir du scan des procédures de certains élèves et hiérarchisées en terme d'expertise et de coût au niveau du temps.

Les problèmes d'entraînement de fin de séquence d'apprentissage sont mieux réussis.

Depuis la période 2, un travail approfondi de lecture d'énoncés a été engagé :

- tri des informations utiles et inutiles en fonction de la question posée
- lien avec le travail de lecture inférence

A partir de la période 4, des rallyes de problèmes de réinvestissement ont été mis en place.

- CM1-CM2 :

Les élèves sont motivés par les situations proposées, habitués au dispositif et rentrent bien dans les différentes structures proposées (travail individuel, tutorat, travail par 2, groupes de besoin). Les problèmes de réinvestissement sont réussis le plus souvent seul. Les élèves commencent à s'approprier les procédures plus expertes en utilisant les traces de la mise en commun.

- **Axe de progrès 2**

Ritualiser la pratique de la langue orale et mettre en place des outils d'école pour enrichir le bagage lexical des élèves
indicateurs

Capacité à se faire comprendre par le groupe classe et par les adultes pour les élèves en grosse difficulté de langage.

- PS-MS :

Une boîte à partage est mise en place. Elle permet à chaque enfant qui le souhaite d'y déposer un objet important pour lui et de le présenter aux autres lors de moments ritualisés.

Un cahier de "réunion" a été mis en place cette année pour les MS. Une question est posée à l'ensemble du groupe et chacun s'exprime en respectant les règles de prise de parole établies ensemble. Dans le cahier, sont recensées les prises de paroles de chaque enfant mais aussi l'attention, l'absence de participation.

Pour l'ensemble de la maternelle, un travail de réflexion est amorcé pour repenser le support des étiquettes mots. Des boîtes à mots ont été créées pour ranger les étiquettes mots par thèmes et faciliter une appropriation par les élèves. Elles constituent aussi un support concret et manipulable pour les activités de langage.

- GS-CP :

Dans la continuité de la PS-MS, la boîte à mots sert de support pour la production d'écrit et la lecture. Les élèves s'expriment plus aisément suite à l'acquisition de vocabulaire spécifique aux projets.

Au début du CP, une boîte à outils a été mise en place et semble avoir plus de sens pour les élèves que le cahier de mots car les élèves le réutilisent en production d'écrit de manière spontanée. Cette boîte à outils, sous forme de porte-vues contient aussi des éléments de mathématiques et grammaire ce qui permet un lien plus fort avec le fonctionnement du classeur outil du CE1 au CM2.

D'autre part, tous les mots étudiés sont placés sur un affichage "le mur des mots" et de manière rituelle, les élèves doivent choisir un mot et réaliser une phrase cohérente au niveau syntaxique et ayant du sens. Une boîte à mots de classe est envisagée.

Tous les matins, un rituel autour de la langue orale est organisé (je présente, lecture d'image)

- CE1-CE2

Des débats sont organisés à partir d'un thème proposé par les élèves.

Des "quoi de neuf" permettent aux élèves de présenter des objets particuliers et de s'exprimer. Ils doivent avoir anticiper la présentation qu'ils font.

Les petits parleurs participent volontiers, notamment lors des questionnements sur l'activité et sont valorisés.

- CM1-CM2 :

Les élèves s'expriment de manière rituelle lors des activités de l'agenda coopératif. Les petits parleurs sont rassurés par la pratique quotidienne et le droit au joker. Ils progressent grâce aux nouvelles structures répétées et à la motivation liée à la possibilité de parler de soi en confidentialité.

Les séances de vocabulaire qui ont pour but de mettre en place les fiches thématiques du classeur outils sont riches et permettent un réinvestissement des compétences de vocabulaire.

Le choix des thèmes est fait en fonction des oeuvres littéraires étudiées ou des projets de classe.

Le coût de l'agenda coopératif pour les CE1-CE2 et CM1-CM2 est de 108€ (budget projet mairie et APE)

•Projet ENR:

Les élèves ont utilisé régulièrement les **ordinateurs portables**, ceci permet de travailler des compétences spécifiques à l'informatique (compétences du B2I) mais permet aussi le travail de compétences dans d'autres domaines disciplinaires (mathématiques, français, histoire...).

La classe mobile est hors service depuis peu et le contrat de maintenance n'a pas été renouvelé pour le moment.

Le choix a été fait de mettre le **TBI** (tableau blanc interactif) dans la classe de CE1-CE2 pour permettre une utilisation optimale et quotidienne. Un vidéo projecteur est utilisé quotidiennement dans les classes de GS-CP et CM1-CM2.

Des **manuels numériques** sont utilisés en cycle 3.

Les élèves et les enseignants ont utilisé le **site de la mairie (www.muel.fr)**, **partie école**, pour communiquer autour des **projets de classe et d'école**.

Le directeur y met **quelques informations administratives** (règlement intérieur, info école, compte-rendu de conseil d'école).

Les menus de la cantine y sont disponibles dans la partie cantine.

- **Bibliothèque**

Chaque classe a fréquenté régulièrement la bibliothèque municipale. Mme Tallec a proposé des activités autour du livre avec les enseignants des classes ou les agents communaux. Elle a en outre lu des livres aux élèves qui le souhaitaient. Elle a aussi travaillé dans la continuité des thèmes abordés en classe par le biais des lectures proposées. Nous la remercions de son investissement auprès des élèves.

PS-MS

Malheureusement, la correspondance avec la classe de PS/MS de l'école de Monterfil ne s'est pas faite cette année ... A voir pour l'année prochaine, l'idée n'est pas abandonnée.

Projet autour des couleurs (toute l'année) :

A chaque période, 2 couleurs ont été mises en valeur. Les activités plastiques tournaient autour de ces couleurs, les enfants récoltaient des « trésors » à la maison et on a fait une fête pour chaque couleur à la fin de chaque période. A chaque fois, le hall s'est trouvé décoré avec les productions des enfants à partir des 2 couleurs de la période.

A l'occasion de chaque fête, les enfants et les enseignantes sont venus habillés avec des vêtements de la couleur du jour. On a fait une photo souvenir du groupe, une chasse aux objets de cette couleur dans la classe et un grand panneau référent de la couleur avec tout ce que l'on a récolté, les photos, les bouts de papiers... a été réalisé à chaque fois.

PS-MS,GS-CP

Projet des lundis partagés (entre vacances de la Toussaint et Noël):

Comme l'année dernière, les classes de PS/MS et GS/CP se sont retrouvées ensemble pendant 6 lundis matins, de 11h à 12h, pour réaliser des activités manuelles sur le thème de Noël et autour des couleurs de la période : le rouge et le vert. Des parents volontaires sont venus se joindre aux deux classes pour animer et encadrer des ateliers.

Nous les remercions pour leur participation, sans laquelle les ateliers partagés ne pourraient pas exister !

GS-CP

Projet Bretagne/Brocéliande:

Ce projet sert de fil rouge sur toute l'année et de point de départ à de nombreuses activités:

- 2 sorties : Val sans retour et centre arthurien de Comper, avec la classe de CE1-CE2,
- nombreuses activités en classe: arts visuels, littérature, contes, chansons,
- danse bretonne lors des deux dernières périodes.

Sortie forêt à la Hautière avant les vacances de la Toussaint:

-Recherche et récolte de feuilles et fruits à partir de silhouettes remises aux enfants.

-Découverte du monde et arts visuels : travail autour de l'automne, des arbres de la forêt (herbier), des animaux de la forêt.

Correspondance avec les GS de Chartres de Bretagne (toute l'année):

Nos correspondants travaillent aussi sur la Bretagne et Brocéliande ce qui a alimenté nos échanges.

La correspondance a commencé après les vacances de la Toussaint.

Nous les avons reçus dans notre école le 26 mars pour un moment de rencontre et d'échange. Ils ont assisté aussi spectacle de la compagnie Coppellius qui est intervenue ce jour dans l'école.

GS-CP, CE1-CE2
Projet Brocéliande

Les classes de GS-CP et CE1-CE2 travaillent cette année autour du thème de la Bretagne et des légendes de Brocéliande. Le point de départ de ce projet a été donné le 18 septembre à l'occasion d'une randonnée dans le Val sans retour, au cours de laquelle les élèves ont découvert les légendes qui habitent ces bois. Ce travail a été poursuivi en classe et a donné lieu à différents types d'écrits (écriture collective du déroulement de la journée, écriture individuelle de ce que l'on a préféré, réécriture par groupe des légendes entendues pour les CE-/CE2, exposition d'un travail d'arts visuels évoquant un des éléments de ces légendes...). Ce travail a été poursuivi en littérature notamment tout au long de l'année (lecture de contes, de romans évoquant des chevaliers ou des princesses, études plus approfondies des personnages des légendes arthuriennes grâce à des albums, des textes ...). De plus, les deux classes ont assisté à un spectacle de la compagnie Coppellius évoquant quelques-uns de ces personnages imaginaires (spectacle d'ombres et marionnettes à fils). Le point final de ce projet a eu lieu le 18 juin 2014, lors de la visite du centre de l'Imaginaire Arthurien au Château de Comper.

En parallèle, une découverte des musiques et danses bretonnes a été effectuée tout au long de l'année.

GS-CP, CE1-CE2, CM1-CM2

Projet Musique : Les projets en lien avec l'école de musique de Brocéliande n'ont pas été renouvelés pour raison financière.

- **Activités aquatiques**

Tous les élèves à partir de la grande section ont bénéficié de 10 séances à la piscine intercommunale de St Méen le Grand.

Ce projet est entièrement **financé par la mairie**, à hauteur de **5016,15€** pour les séances et le transport.

Pour les GS, la législation demande à ce qu'un parent agréé soit présent pour permettre l'organisation des séances. Les agréments se passent en début d'année scolaire. N'hésitez pas à contacter les enseignants pour l'année prochaine.

Le choix des 3 créneaux alloués par l'école sont fait par l'équipe de la piscine. L'équipe enseignante répartit ensuite les classes sur ces 3 créneaux. Pour les GS-CP, le créneau de l'après-midi a été privilégié pour que les élèves puissent profiter de la présence de l'ATSEM le matin pour des apprentissages en classe.

L'année prochaine, les GS, quelque soit la classe où ils seront participeront tous aux activités aquatiques avec la classe de GS-CP.

Nous remercions les parents qui ont pu se rendre disponibles et espérons que **plusieurs parents pourront passer l'agrément l'année prochaine.** Ils devront nager une vingtaine de mètres après un saut ou un plongeon et aller chercher un objet à environ 1,70m de profondeur.

CE1-CE2, CM1-CM2

Projet Agenda coopératif OCCE:

L'équipe enseignante a décidé d'utiliser **l'agenda coopératif proposé par l'Office Central de la Coopération à l'Ecole, du CE1 au CM2.**

Cet outil propose une idée par jour pour **apprendre à vivre ensemble**, des activités pour **développer l'estime de soi et des autres**, des outils pour **s'entraider**, des astuces pour **s'apprécier**, des suggestions pour **aller vers l'autre**, des questions pour développer **l'esprit coopératif.**

Cet outil individuel est aussi un moyen original pour noter le travail scolaire et un support pour informer les parents.

CM1-CM2

Liaison CM2-6ème

Un conseil école collège est mis en place entre les enseignants de CM2 et de 6ème, sous la responsabilité de l'Inspectrice de l'Education Nationale et du principal du collège public de secteur, pour favoriser la fluidité du parcours des élèves. Des observations croisées ont été organisées pour permettre à chacun de mieux connaître le fonctionnement des classes de CM2 et de 6ème. Des actions seront mises en oeuvre suite aux réflexions menées dans cette instance (mutualisation de ressources sur le secteur de collège, transmission des classeurs outils, correspondance, programmations...)

Les élèves de CM1-CM2, correspondent déjà par mail avec une classe de 6ème du collège public Camille Guérin de St Méen le Grand.

Une rencontre a eu lieu au collège. Cela a été l'occasion pour les CM2 de découvrir le collège et les différents adultes qui y travaillent dans le cadre d'un jeu de piste. Ils ont aussi travaillé avec leurs correspondants autour des oeuvres du FRAC (fond régional d'arts contemporain) présentes au collège et autour de l'estime de soi et des autres. Après avoir mangé au self, ils ont pu participer à l'émission de radio du collège ou à un atelier de jonglage. L'après-midi, ils ont réalisé un jeu de piste au Centre de Documentation et d'Information et ont été répartis dans des classes de 6ème pour participer à des cours dans différentes matières.

L'équipe pédagogique remercie les membres du CEC et l'équipe du collège pour l'organisation de cette journée.

Classe de découverte

Les élèves de CM1-CM2 ont participé à une classe de mer à Plévenon, la semaine du 16 au 20 mars.

Les élèves ont travaillé en amont et après, autour de la mer et ont créé un dossier de classe de découverte, dans lequel ils ont étudié le programme de la semaine, l'organisation des chambres, les règles du centre, l'itinéraire... Ils ont écrit ce qu'ils savaient avant de partir sur les notions qui ont été étudiées, ce qu'ils ont appris sur place et ont complété ces connaissances avec des lectures documentaires. Ils ont rédigé des textes à partir de photographies qui ont été organisés pour réaliser une petite exposition.

Les élèves et les parents se sont mobilisés pour mener des actions visant à diminuer le coût du projet (vente de calendriers, crêpes...).

L'équipe pédagogique remercie Mme Tallec qui a accompagné les élèves, les PEP 35 et l'équipe du centre de leur investissement pour l'école

Une subvention exceptionnelle de 1210 € a été accordée par la mairie.

Coût	Subventions
Transport en car 590€	Subvention municipale 852,97€ Subvention annuelle par classe 750€ 102,97€ (34,32€x3 autres classes)
Pension complète + animation (Lundi, mardi, mercredi, jeudi ; vendredi) Adhésion élève à l'association PEP 6217 €	Subvention municipale exceptionnelle 1210€
Petit matériel, carte postales, timbres : 89,57€	Subvention APE 1050 €
	Total Subvention 3112,97 €
Coût total par élève 299,85€	Subvention par élève : 135,35€
	Ventes organisées par la classe 563,60€ crêpes 311,60€ calendriers 252€
	Participation famille 140€x23=3220€
Coût total : 6896,57 €	Total recettes : 6896,57€

L'équipe pédagogique remercie l'ensemble des parents et bénévoles qui ont permis l'organisation de ces projets.

• Bilan budgets, année scolaire 2014-2015

Budget mairie

Fonctionnement :

La somme allouée pour l'année civile 2015 est de 5000 €. 2421,39€ ont été dépensés sur ce budget.

Projets :

La mairie de Muel propose une subvention pour financer les projets des classes. Elle est de 750€ par classe soit 3000 €. Elle verse cette somme sur le compte OCCE de l'école. Une subvention exceptionnelle de 1210 € a été allouée pour la classe découverte.

L'équipe enseignante remercie la municipalité de son investissement pour l'école.

Budget APE

L'APE (association de parents d'élèves) a subventionné les activités éducatives à hauteur de 1800€ (dont 1050€ de subvention exceptionnelle pour la classe découverte). Cet argent est géré par les enseignants sur la compte OCCE et permet de diminuer le coût des projets et donc la part demandée aux familles, l'achat des cadeaux de Noël de classe et de petit matériel pour les projets de classe.

L'équipe pédagogique remercie l'APE de son investissement pour l'école.

La gestion de ce compte par l'association départementale OCCE a un coût, d'où la cotisation qui est demandée en début d'année aux parents d'élèves (1,83€ par enfant).

Cette cotisation permet en outre le **financement de projets** et aide ainsi à leur mise en place (valise coup de coeur, théâtre...), dans le **cadre d'une sensibilisation de chaque élève à l'apprentissage du « vivre ensemble », à la prise de responsabilité, à l'éducation civique (apprentissage du débat, du vote...).**

L'équipe enseignante remercie l'OCCE de son investissement pour l'école.

• Réforme des rythmes scolaires, année scolaire 2015-2016

Un Projet éducatif Territorial (PEDT) a été mis en place cette année. L'organisation des journées et les horaires restent inchangés pour l'année prochaine.

Des interventions de Gouren et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Concoret sont prévues.

La municipalité et le directeur restent disponibles pour toute question complémentaire.

• Effectifs et répartition, année scolaire 2015-2016

PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Non scolarisés	9	11	19	13	12	11	9	16

Répartition

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
PS-MS-GS (9/11/8) 28	GS-CP (11/13) 24	CE1-CE2(12/11) 23	CM1-CM2 (9/16) 25

TOTAL 100 élèves

Les enseignants titulaires (Mmes Trouvé, Ginguéné-Regnault, Ygrand et M Leroux) conservent leurs postes à la rentrée. Les compléments de service ne sont pas connus à ce jour.

Répartition des élèves de grande section sur 2 classes :

8 élèves seront en classe PS/MS/GS et 12 élèves seront dans la classe de GS/CP.

La répartition sera faite par l'équipe enseignante et ne sera connue (et affichée) que le jour de la pré-rentrée. Ce choix est fait car il y a un risque que les effectifs évoluent pendant les grandes vacances en fonction d'inscriptions ou de départs non prévus, ce qui pourrait changer la configuration des répartitions. L'équipe enseignante ne souhaite donc pas que des enfants se projettent tout l'été dans une classe et qu'ils découvrent à la rentrée qu'ils ne seront pas avec la maîtresse prévue.

La répartition sera faite pour :

- séparer les fratries,
- que les groupes de GS des 2 classes soient des groupes hétérogènes,
- qu'il y ait des éléments moteurs dans les deux groupes,
- tenir compte le mieux possible des affinités et des capacités à travailler ensemble des enfants.

Les **programmes et les objectifs d'apprentissage** seront les mêmes pour tous. Un maximum **d'activités seront faites en commun.** Beaucoup de **décloisonnements** sont déjà prévus pour que le groupe des grandes sections au complet se retrouve le plus possible et travaille le plus possible **ensemble.**

Tous les élèves de grande section quelle que soit leur classe **participeront aux séances de piscine.** Ils auront également les mêmes activités et **les mêmes temps de TAP.**

• Calendrier scolaire et rentrée des classes 2015-2016

La rentrée des classes aura lieu le **mardi 1er septembre 2015**.

Une liste de fournitures a été réalisée par l'équipe enseignante et est présentée ce jour au conseil d'école avant d'être distribuée aux parents d'élèves et affichée à l'école. L'équipe s'est inspiré de la **liste proposée par le ministère de l'éducation nationale dans la circulaire n° 2015-086 du 11-6-2015 pour laquelle l'ensemble** des éléments peuvent être triables et recyclables.

Nous insistons que le matériel doit être le plus simple possible, pour éviter les jalousies et les dépenses inutiles. Il existe un logo « **essentiels de la rentrée** » chez les distributeurs, il indique le matériel basique que nous vous conseillons.

• Questions diverses

Fermeture du portail :

La mise en place d'une poignée d'avantage sécurisée est envisagée.

Garderie :

Monsieur Minier précise que les enfants ne doivent être dehors à la garderie que tous ensemble sous la surveillance de l'agent communal.

Poids des cartables :

Certains enfants de CE1-CE2 rencontrent des difficultés au niveau de l'organisation des cartables et emportent l'ensemble de leurs affaires au quotidien ce qui amène un poids trop important. Un travail est a mené avec eux pour qu'ils n'emmenent que l'essentiel.

Pique-nique :

Un pique-nique a été organisé le mercredi 17 juin pour les enfants restant le mercredi après-midi. Les enfants ont beaucoup apprécié et cela a permis l'organisation exceptionnelle d'un séminaire sur la commune.